

Reprise des collectes en porte à porte et mise à disposition de masques pour la population

Les Maires de la COBAS (Arcachon, La Teste de Buch, Gujan-Mestras et Le Teich) réunis en Conférence des Maires, ont pris la décision de faire reprendre l'ensemble des collectes de déchets en porte à porte à compter du 15 avril à 20h. Toutes les mesures de protection sont mises en œuvre pour assurer la sécurité des opérateurs.

Les Maires tiennent à remercier chaleureusement tous les agents qui se sont mobilisés en ce début de crise sanitaire et ceux qui vont continuer à assurer leur mission de service public dans les prochaines semaines avec sérieux et détermination. Plus que jamais, les 4 Maires, au nom de l'ensemble des citoyens, remercient ces femmes et ces hommes qui ont une mission essentielle dans notre vie quotidienne.

Modalités de collecte :

A compter de mercredi 15 avril 2020 à 20h, les collectes en porte à porte des déchets recyclables (bac couvercle jaune) et des déchets verts (bac couvercle marron) seront à nouveau assurées, aux jours et heures habituels.

Mesures d'hygiène :

- Les ordures ménagères (bac couvercle noir) doivent être disposées dans le bac et en sacs fermés Les déchets recyclables (bac couvercle jaune) doivent être déposés en vrac dans le bac.

- Il est ainsi demandé à chaque foyer de désinfecter les poignées et le couvercle des bacs une fois ceux-ci sortis et de les désinfecter à nouveau une fois la collecte effectuée. Ainsi, les risques de contamination sont considérablement réduits.
- les mouchoirs en papier, lingettes, masques, gants jetables sont à déposer dans le bac gris, en sac fermé, avec les ordures ménagères résiduelles.

Jours et heures de collecte :

Pour connaître le jour de passage à votre domicile, téléchargez l'application mobile COBAS COLLECTE DECHETS (gratuite) et entrez votre adresse. Vous pouvez également consulter le site internet de la COBAS www.agglo-cobas.fr

Mise en place de mesures d'urgence : masques

Pour faire face à la pandémie, la Conférence des Maires a décidé de faire réaliser 100 000 masques réutilisables en tissu normé à destination la population de la COBAS et ce, gratuitement. Dès réception des masques, les modalités de distribution seront communiquées aux habitants des quatre communes.

Compétence économique de la COBAS : aides aux entreprises

Les quatre Maires, en lien avec l'agence de développement économique BA2E, travaillent activement à la mise en place de mesures concrètes à destination des entreprises, en complément de celles annoncées par la Région Nouvelle-Aquitaine.